

NOTE SYNTHÉTIQUE BUDGET PRIMITIF DU PORT 2021

PREAMBULE

Cette note brève et synthétique présente les éléments en termes d'analyse financière. Il est donc uniquement tenu compte des dépenses et des recettes réelles (hors opération d'ordre).

SOMMAIRE

1. LES GRANDES MASSES FINANCIERES

1. Les masses budgétaires
2. L'épargne nette
3. L'effet de ciseaux

2. LES DÉPENSES

1. Les dépenses de fonctionnement
2. Les dépenses d'investissement

3. LES RECETTES

1. Les recettes de fonctionnement
2. Les recettes d'investissement

4. LA DETTE

1. LES GRANDES MASSES FINANCIERES

1. LES MASSES BUDGETAIRES

Ville de Pérols : 9 122 habitants – Port de plaisance : 130 anneaux

	2018	2019	2020	2021
Recettes de fonctionnement	72 533	81 634	89 609	108 810
Dépenses de fonctionnement	75 496	38 750	32 944	76 860
Recettes d'investissement	600	700	600	15 963
Dépenses d'investissement	12 946	10 257	5 450	167 170
dont P.P.I	12 946	10 257	0	129 220

1. LES GRANDES MASSES FINANCIERES

2. L'EPARGNE NETTE

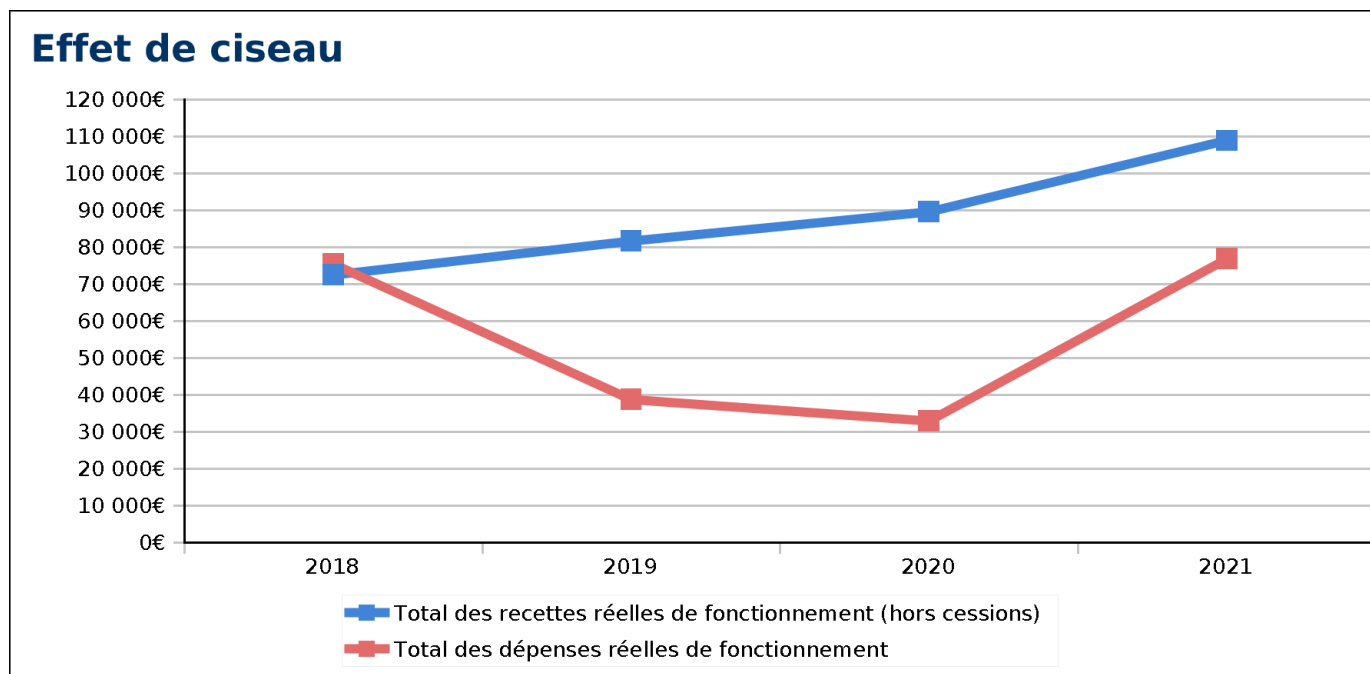
Epargne nette = Epargne brute ôtée du remboursement du capital de la dette. L'épargne nette permet de mesurer l'équilibre annuel. Le budget du Port n'a pas d'emprunt.

	2018	2019	2020	2021
Epargne nette	-2 963	42 884	56 665	31 950

1. LES DONNÉES GÉNÉRALES & LE RÉSULTAT

3. L'EFFET DE CISEAUX

Ce graphique illustre l'effet de ciseaux, il met en évidence la dynamique des recettes par rapport à la dynamique des dépenses. Le delta entre recettes et dépenses ainsi mis en évidence nourrit la section d'investissement. Il permet alors de financer les dépenses d'équipement.



2. LES DÉPENSES

1. LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Années	Dépenses de fonctionnement	Evolution n-1
2018	75 496	-10,47 %
2019	38 750	-48,67 %
2020	32 944	-14,98 %
2021	76 860	133,31 %

Les dépenses sont constituées des dépenses de maintenance et de prévention habituelles et du remboursement du salaire du personnel mis à disposition du Port par la commune. Ce dernier poste est passé de 5% à 34 % en raison de l'actualité travaux sur ce budget.

La cale de mise à l'eau sera mise hors service cette année, aussi, est-il prévu des remboursements de badges.

2. LES DÉPENSES

2. LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Années	Dépenses d'investissement	Evolution n-1
2018	12 946	-83,24 %
2019	10 257	-20,77 %
2020	5 450	-46,87 %
2021	167 170	2 967,34 %

- Le principal projet consiste en l'installation de bornes eau-électricité sur le bassin et le long du canal dont l'objectif est d'améliorer le service aux usagers, de simplifier la gestion et maîtriser l'utilisation des équipements.

Les travaux seront réalisés en 2 tranches sur 2021 et 2022, en raison des travaux de surélévation du Pont prévus par Voies Navigables de France (VNF) à partir de septembre 2021:

- *Mise en place de 13 bornes à énergie (eau/électricité) accessibles par cartes magnétiques/badges 24h/24h autour du bassin ;*
- *Mise en place des 8 bornes restantes sur le canal en 2022.*

Ce projet fait l'objet d'une Autorisation de Programme de 180 000,00 € et de Crédits de Paiements en 2021 de 98 500,00 €.

- Deux études sont également prévues, l'une pour le transfert du canal de liaison et l'installation de pontons d'amarrage, l'autre dans le cadre d'une convention de mutualisation avec Mauguio-Carnon sur la faisabilité géotechnique de la valorisation des sédiments issus du dragage du Port de Carnon.

- La cale de mise à l'eau sera mise hors service cette année, aussi, les badges d'accès seront-ils remboursés aux usagers.

3. LES RECETTES

1. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes sont constituées par les redevances perçues auprès des usagers et la redevance du parc à bateau qui est encaissée sur le budget du Port à compter du mois de mai 2021, ce dernier reprenant la gestion de la mise à l'eau.

	Vente de produits finis et intermédiaires (art 701)	Redevances versées par le fermier ou concessionnaire (art 757)
2 018	72 533	0
2 019	81 634	0
2 020	89 108	0
2 021	100 000	8 800

	Evolution moyenne (en %)	Evolution totale (en %)
Ventes et prestations	11,3 %	37,87 %

L'évolution totale est établie en fonction de la variation entre les montants de première et dernière année de rétrospective.

3. LES RECETTES

2. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les investissements sont financés par l'autofinancement.

Une subvention de 15 963 € a été obtenue de La Région pour le projet d'installation de bornes.

Une demande a également été effectuée auprès du Conseil Départemental (la somme attendue n'est pas inscrite au présent budget).

4. LA DETTE

Aucun emprunt n'a été souscrit sur le budget du Port.